



1 **RESOLUTIONS | RESOLUCIONES | RÉSOLUTIONS**

2
3
4

UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | UNE SEULE RESOLUCION PAR FEUILLE ! | UNE SEULE RÉSOLUTION PAR FEUILLE !

Titre Titulo Titre :	Résolution sur la défense du droit international et du multilatéralisme démocratique.
Organisation Organisation Organisation :	JSE, JS, J Liberal, JPRD, JLiberationista, JMAS, JIZ
Pays Pays Pays :	Espagne, Portugal, Colombie, Panama, Costa Rica, Venezuela, Mexique.

5 **ESPAGNOL**

6 Le contexte international actuel est marqué par une fragmentation croissante de l'ordre mondial, l'avancée
7 de l'autoritarisme, la prolifération des conflits armés et l'affaiblissement des institutions
8 multilatérales, ainsi qu'une remise en cause systématique du droit international en tant que cadre régulateur
9 des relations entre les États. La violation de ce cadre, ainsi que des principes de souveraineté
10 et d'intégrité territoriale, constitue une menace directe pour la démocratie, la paix et la sécurité
11 internationales.

12 La résurgence de l'unilatéralisme, de l' la politique des blocs et du nationalisme excluant , sape la
13 coopération internationale, approfondit les s inégalités structurales et affecte d' manière
14 disproportionnée aux peuples du Sud, affaiblissant les efforts collectifs pour relever les défis
15 communs. C'est pourquoi, face au contexte d'incertitude provoqué par des scénarios interventionnistes plus
16 propres au XIXe siècle qu'au XXe siècle, la réponse des gouvernements doit être de redoubler d'engagement en faveur du
17 multilatéralisme, de défendre l'ordre international fondé sur des règles et de réaffirmer les valeurs et les principes
18 énoncés dans la Charte des Nations Unies.

19 Le système multilatéral est aujourd'hui confronté à d'importants déficits de représentativité, d'efficacité et de légitimité, ce qui
20 rend urgente sa réforme et son renforcement afin de répondre aux défis du XXIe siècle. Dans ce contexte, l'
21 Agenda 2030 et les objectifs de développement durable représentent un engagement collectif et un nouveau
22 contrat social mondial qui place les personnes, les droits humains et la planète au centre de l'action
23 internationale.

24 Les défis mondiaux — tels que le changement climatique, les crises migratoires, les pandémies, les inégalités
25 structurelles et la transformation technologique et de l' , ne peuvent être abordés à partir d'approches isolées ou
26 nationalistes, mais nécessitent des réponses multilatérales, solidaires et coordonnées. À cet égard, le



27 droit international reste un outil essentiel pour le règlement pacifique des conflits, la
 28 la protection des droits de l'homme et la lutte contre les pratiques arbitraires ou autoritaires dans le système
 29 international.

30 Pour toutes ces raisons, l'IUSY **réaffirme** :

- 31 1. Notre engagement ferme et sans équivoque à la défense du droit international, le
 32 multilatéralisme démocratique et un ordre international fondé sur des règles, en tant que piliers
 33 indispensables à la paix, à la démocratie et à la dignité humaine.
- 34 2. La nécessité urgente d'une réforme en profondeur des institutions multilatérales afin de garantir
 35 une plus grande équité, transparence, représentativité et une participation effective du Sud global,
 36 renforçant ainsi sa capacité réelle à répondre aux crises mondiales.
- 37 3. Un internationalisme raisonnable en réponse à l'avancée d'une politique de blocs et de sphères d'
 38 influence qui fragmente la coopération internationale et transforme l'interdépendance en
 39 concurrence. Nous réclamons des priorités fondées sur plus d'internationalisme, plus et mieux de
 40 et plus de démocratie.
- 41 4. Notre rejet de toute forme d'unilatéralisme, d'interventionnisme et de politique de force qui porte atteinte à
 42 la souveraineté des États et les principes fondamentaux du droit international.
- 43 5. La promotion d'une politique internationale fondée sur la coopération, la solidarité, la justice
 44 sociale et la durabilité environnementale, comme alternative progressiste à la logique de
 45 confrontation, de concurrence et d'exclusion.
- 46 6. La promotion, par les jeunes socialistes, d'un programme internationaliste qui renforce la
 47 démocratie, les droits humains et la paix, en articulant les luttes locales avec des réponses
 48 globales et collectives.
- 49 7. L'appel à l' s mouvements de jeunesse progressistes, organisations sociales et forces
 50 démocratiques à défendre activement le multilatéralisme et le droit international en tant que biens
 51 biens publics mondiaux au service des peuples.

52 **PORTUGUÊS**

53 Le contexte international actuel est marqué par une fragmentation croissante de l'ordre mondial, par la montée
 54 de l'autoritarisme, par la prolifération des conflits armés et par l'affaiblissement des institutions
 55 multilatérales, ainsi que par une remise en question systématique du droit international en tant que cadre
 56 régulateur des relations entre les États. La violation de ce cadre, ainsi que des principes de souveraineté
 57 étatique et de l'intégrité territoriale, constitue une menace directe pour la démocratie, la paix et la sécurité
 58 internationales.

59 La résurgence de l'unilatéralisme, de la politique des blocs et du nationalisme exclusif sape la coopération
 60 internationale, aggrave les inégalités structurelles et affecte de manière disproportionnée les peuples du Sud
 61 mondial, affaiblissant les efforts collectifs visant à relever les défis communs. C'est pourquoi, dans un contexte
 62 d'incertitude provoqué par des scénarios interventionnistes plus propres au XIXe siècle qu'au XXIe siècle, la
 63 La réponse des gouvernements doit être de redoubler d'engagement envers le multilatéralisme, de défendre l'ordre
 64 international fondé sur des règles et réaffirmer les valeurs et principes consacrés dans la Charte des Nations
 65 .

66 Le système multilatéral est aujourd'hui confronté à d'importants déficits de représentativité, d'efficacité et de légitimité,
 67 ce qui rend urgente sa réforme et son renforcement afin de répondre aux défis du XXIe siècle. Dans ce



68 contexte, l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable représentent un engagement
 69 collectif et un nouveau contrat social mondial qui place les personnes, les droits humains et la planète au centre
 70 de l'action internationale.

71 Les défis mondiaux — tels que le changement climatique, les crises migratoires, les pandémies, les inégalités
 72 structurelles et la transformation technologique — ne peuvent être relevés par des approches isolées
 73 ou nationalistes, mais exigent des réponses multilatérales, solidaires et coordonnées. En ce sens, le droit
 74 internationale reste un outil essentiel pour le règlement pacifique des conflits, la protection
 75 des droits de l'homme et la lutte contre les pratiques arbitraires ou autoritaires dans le système international.

76 Pour toutes ces raisons, l'IUSY **réaffirme** :

- 77 1. u nosso compromisso e firme e inequívoco com defesa e direito internacional, e
 78 multilatéralisme démocratique et d'un ordre international fondé sur des règles, piliers
 79 indispensables à la paix, à la démocratie et à la dignité humaine.
- 80 2. La nécessité urgente d'une réforme en profondeur des institutions multilatérales afin de garantir une plus grande
 81 équité, la transparence, la représentativité et une participation effective du Sud, renforçant ainsi
 82 leur capacité réelle à répondre aux crises mondiales.
- 83 3. Un internationalisme raisonnable en réponse à l'avancée d'une politique de blocs et de sphères
 84 d'influence qui fragmente la coopération internationale et transforme l'interdépendance en
 85 concurrence. Nous revendiquons des priorités fondées sur plus d'internationalisme, plus et mieux
 86 multilatéralisme et plus de démocratie.
- 87 4. Notre rejet de toute forme d'unilatéralisme, d'interventionnisme et de politique de force qui viole
 88 la souveraineté des États et les principes fondamentaux du droit international.
- 89 5. La promotion d'une politique internationale fondée sur la coopération, la solidarité, la justice
 90 et la durabilité environnementale, comme alternative progressiste à la logique de confrontation, de
 91 de la concurrence et de l'exclusion.
- 92 6. L'impulsion, à partir des jeunes socialistes, d'un programme internationaliste qui renforce la
 93 démocratie, les droits de l'homme et la paix, en articulant les luttes locales avec des réponses globales et
 94 collectives.
- 95 7. L'appel aux mouvements progressistes de jeunesse, aux organisations sociales et aux forces démocratiques
 96 à défendre activement le multilatéralisme et le droit international en tant que biens publics
 97 mondiaux au service des peuples.